

Lecture par Goupilleau (de Montaigu) d'une lettre du général Turreau félicitant les soldats ayant déposé des dons en argenterie provenant des dépouilles d'églises de Vendée, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794)

Philippe Charles Aimé Goupilleau de Montaigu, Louis Antoine Léon de Saint-Just

Citer ce document / Cite this document :

Goupilleau de Montaigu Philippe Charles Aimé, Saint-Just Louis Antoine Léon de. Lecture par Goupilleau (de Montaigu) d'une lettre du général Turreau félicitant les soldats ayant déposé des dons en argenterie provenant des dépouilles d'églises de Vendée, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 283;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32193_t1_0283_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

servez qu'elle serait bien plus redoutable auprès des bureaux de la guerre, qui ne se connaissent ni en médecine ni en chirurgie, qu'auprès d'une commission composée de médecins et de chirurgiens éclairés.

La Convention ferme la discussion et approuve l'établissement du comité de santé (1).

Un membre fait une proposition additionnelle; il demande que la Convention nationale décrète que les comités de la guerre et de la marine lui feront incessamment un rapport, pour réunir sous une même loi et une même commission de santé le service de santé des armées de terre et de mer : cette proposition est renvoyée au comité de la guerre (2).

DUHEM fait augmenter le traitement des officiers de santé et des infirmiers. Son avis a été motivé sur les dangers continuels que courent ces citoyens, et sur la cherté des vivres aux frontières. Les médecins, chirurgiens et pharmaciens en chef des armées recevront 600 l. par mois; les médecins, chirurgiens et pharmaciens de la 1^{re} classe 400 l., les chirurgiens et pharmaciens de la 2^e, 300 l., les chirurgiens et pharmaciens de la 3^e, 200 l.; les infirmiers 3 l. par jour.

L'assemblée discutera sans délai le règlement (3).

57

Le citoyen Barthes écrit à la Convention nationale, pour la prévenir qu'il vient d'être nommé agent national du district de Lacaune. Sa lettre est renvoyée au comité de salut public (4).

58

LE PRESIDENT annonce de bonnes nouvelles de la Vendée (*On applaudit*) (5).

Un secrétaire [GOUPILLEAU (de Montaignu)] fait lecture d'une lettre du général en chef de l'armée de l'Ouest (Turreau) adressée au président de la Convention nationale (6).

Il annonce que les colonnes qu'il avait chargées de traverser la Vendée, avaient déjà détruit 6 000 brigands; elles ont découvert une quantité considérable de grains et de fourrages, qu'il a fait déposer dans les magasins des environs. Elles ont aussi trouvé de l'argenterie, qu'il s'em-

presse d'adresser à la Convention : l'envoi eût été plus considérable, si quelques soldats, indignes du nom de républicain, n'eussent pas détourné une partie de ces effets.

Il propose à la Convention de consacrer dans son bulletin les noms de ceux qui ont généreusement apporté sur l'autel de la patrie le prix des dangers qu'ils ont courus.

On compte parmi ceux qui ont apporté ces effets, les citoyens Lebrun, lieutenant du premier bataillon des fédérés nationaux, Thuriau, chef de bataillon, Labonne, capitaine, Pelletier, capitaine, Philippeaux, adjudant major, Develle, lieutenant, Jacques, caporal, Thinan, grenadier, Joly, adjudant sous-officier, Moul, caporal-fourrier, tous du 10^e b^{on} de la Haute-Saône; Martin, caporal du 4^e b^{on} du Bec-d'Ambès, le commandant des hussards de Cholet.

On doit des éloges particuliers au désintéressement patriotique du citoyen Donadieu, lieutenant du 8^e régiment de hussards, ci-devant 9^e, qui, après avoir terrassé deux cavaliers rebelles, enlevé la valise d'un d'eux, s'est empressé d'apporter au général un sac de 1 500 l. qu'elle contenoit, et la croix de Saint-Louis que portoit ce cavalier. (*Applaudissements*).

Le général ajoute que ce jeune officier a donné, depuis le commencement de la guerre de la Vendée, des preuves d'une valeur qui mérite d'être récompensée (1).

(*Applaudissements*).

La Convention nationale décrète la mention honorable du désintéressement du citoyen Donadieu et de ceux qui l'ont imité; elle ordonne l'insertion de la lettre avec leurs noms dans le bulletin (1).

Etat de l'argenterie trouvée dans la Vendée

14 gobelets d'argent, 18 petites écuelles d'argent, 49 couverts d'argent, 14 petites cuillères, 7 grandes cuillères, 2 huiliers, une grande vierge d'argent massif, une petite vierge, deux encensoirs, une grande lampe, 5 calices, 4 croix massives, un soleil, 4 patènes, un chandelier, 3 boîtes aux huiles, un ciboire, une navette, une grande écuelle, une tabatière, 4 croix de ci-devant St-Louis, une médaille, plusieurs paires de boucles grandes et petites, un paquet de billets de confiance et de petits assignats; un sac de gros sols; en argent comptant, 1 800 liv.

Nota. 8 couverts d'argent, un calice, une patène ont été oubliés à mettre dans la malle. On les joindra au nouvel envoi que l'on ne tardera pas à faire. Le général en chef a réitéré l'ordre d'apporter tous les effets d'argenterie qu'on pourra découvrir (2).

59

Le citoyen Tissier, officier du génie, a envoyé, par l'intermédiaire du représentant du peuple Florent Guiot, une pièce d'argent à l'effigie de Capet (3).

(1) P.V., XXXII, 69.

(2) C 293, pl. 958, p. 8. Bⁱⁿ, 2 vent.; C. univ., 3 vent.

(3) P.V., XXXII, 70 et 344.

(1) Mon., XIX, 68; Débats, n° 519, p. 18-20. Mention de la discussion dans J. Lois, n° 511; Mess. soir, n° 552; F.S.P., n° 232.

(2) P.V., XXXII, 68. Décret n° 8117.

(3) Batave, n° 371. Voir ci-après, séance du 3 vent., n° 56.

(4) P.V., XXXII, 69.

(5) Du quartier g^al, à Nantes, le 30 pluv. II.

(6) Lettre originale (C 293, pl. 958, p. 7) reproduite dans Bⁱⁿ, 2 vent.; Mon., XIX, 518; Débats, n° 519, p. 21; C. univ., 3 vent.; F. S. P., n° 233; M.U., XXXVII, 48; J. Mont., n° 100; Ann. patr., n° 416. Extraits dans J. Sablier, n° 1153; J. Paris, n° 417; C. Eg., n° 552; Mess. soir, n° 552; Batave, n° 371; Rép., n° 63; Audit. nat., n° 516; J. Lois, n° 511.